



Calendrier Août 2013

- Mercredi 7/8 Rencontre détente à Fontcouverte.
Accessoire indispensable: la bonne humeur
- Mercredi 14/8 Permanence rencontre local tous 17h30
Animation: locaux
- Mercredi 21/8 Permanence rencontre local tous 17h30
- Jeudi 22/8 Rencontre détente à Valloire

Pour les bagages, voir ci-dessus.

Septembre 2013

- Mercredi 11/9 Rencontre dépannage local tous 17h30
Jo Duc
- Mercredi 18/9 Permanence rencontre local tous 17h30
Jean Marc Dufreney et d'autres
- Mercredi 25/9 permanences rencontre local tous 17h30
Jean marc Dufreney et d'autres

RAPPEL

**Les ateliers habituels:
Débutants, Informatique, Dépouillement,
Dépannage et Paléo-lecture d'actes
reprennent leurs activités en octobre.**

Pour débutants, se faire inscrire auprès de duc-joseph@wanadoo.fr

Pour informatique, auprès de serge.michel73@free.fr

Les dates vous seront précisées dans le prochain numéro de
MG Infos.

En période de disette

En haute Maurienne, les neiges précoces en 1770 et 1771 font sentir leurs effets l'année suivante. Avisé de la pénurie à Bessans par l'Intendant de Maurienne, un fonctionnaire prend une décision curieuse en novembre 1772. Malgré le passage impossible par le col de l'Iseran, il demande aux syndics du village d'envoyer les habitants en Tarentaise pour quémander du blé à l'Intendant de cette province:

« Le contenu en requête de la communauté de Bessans n'est que trop conforme à la vérité, tout comme il n'est que trop vrai aussi qu'en général cette province n'aura pas le blé nécessaire pour la subsistance de ses habitants. Au reste, Monsieur, quoi qu'on m'ait affirmé que tout passage était déjà fermé entre Bessans et la Tarentaise, je ne manquerai point de faire savoir au plus tôt aux syndics et conseil dudit lieu de Bessans, conformément à ce que vous me mandez, qu'ils n'ont qu'à avertir les particulier qui manquent de blé de passer en Tarentaise et de s'adresser à Monsieur l'Intendant de cette province pour s'en procurer (acte du 5.11.1772 signé Barre-AD)

Certains de nos hauts fonctionnaires n'ont rien inventé!

Relevé par Francis Tracq.

Devoir de vacances.

Dictée:

Monsieur Lemère a épousé Madame Lepère. De ce mariage est né un fils aux yeux pers. Monsieur est le père, madame est la mère, les deux font la paire. Le père, quoique père, reste Lamère, mais la mère, avant d'être la mère, était Lepère.

Le père est donc le père sans être Lepère, puisqu'il est Lamère, et la mère est Lamère, bien que née Lepère. Aucun d'eux n'est maire. N'étant ni le maire ni la mère, le père ne commet donc pas d'impair en signant Lamère.

Le fils aux yeux pers deviendra maire. Il sera le maire Lamère, aux yeux pers, fils de Monsieur Lamère, son père et de Madame Lepère, sa mère.

La mère du maire, née Lepère, meurt et Lamère, père du maire, la perd. Aux obsèques, le père de la mère du maire, le grand père Lamère, vient du bord de mer et marche de pair avec le maire Lamère son petit fils. Les amis du maire, venus pour la mère, cherchent les Lamère, ne trouvent que le maire et Lepère, père de la mère du maire, venu de la mer.

Et chacun s'y perd.

Vous êtes toujours là?

Sous le contrôle de l' « instit » Alain Taravel

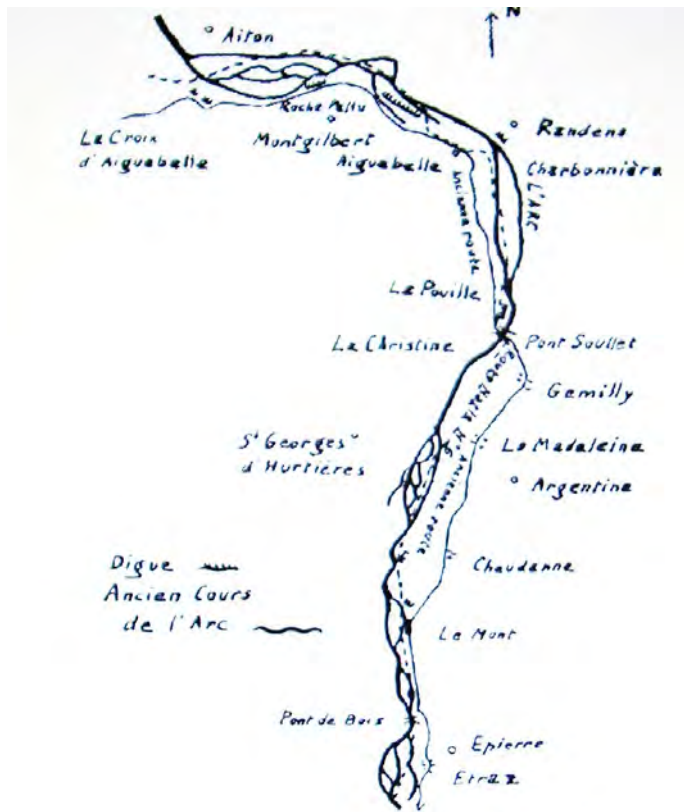
Et si nous prenions la route?

Parler de route en Maurienne, c'est parler de vie, de passage, de déplacements. C'est parler d'invasions, de commerce, d'échanges avec l'Europe du sud, d'émigrations et d'immigration. C'est parler aussi, et pourquoi pas, du Tour de France et de sa fête populaire.

La route, -notre route, la RN 6- a toujours été le poumon de la Maurienne. Aujourd'hui, elle est bien dévaluée, puisqu'on en a fait une simple départementale, mais le souci qui a présidé à cette décision, commune à la plupart des Routes Nationales de France, n'est pas très glorieux: il ne s'agissait que de « refilet » l'entretien, alors dévolu à l'Etat, aux départements. Avant 1815, les routes étaient classées en trois catégories: la route Royale, ou route du Mont Cenis, souvent appelée route de France. (Elle avait en Maurienne une longueur de 106,703 kms), les routes provinciales qui correspondent à ce que nous appelons les départementales et enfin les chemins communaux à la charge des communes.

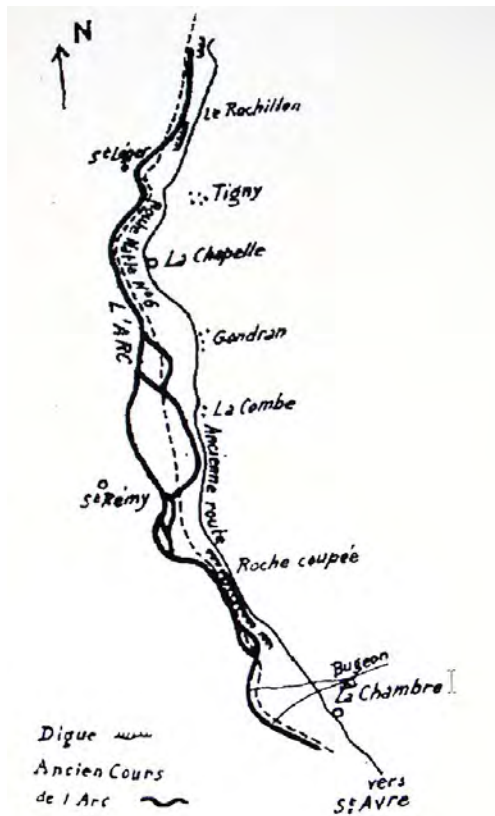
Avant le premier Empire, et bien que l'on puisse considérer la route Royale comme une voie de Grande Communication, elle n'était qu'un mauvais chemin, sans tracé bien défini, soumise aux caprices de l'Arc et des nombreux marécages provoqués par l'humeur quelque peu primesautière de celui-ci. D'Aiton à Aiguebelle, d'Argentine à Saint Jean, les marais prospéraient, imposant son tracé à la route. A Aiguebelle, elle empruntait la Bosse de Charbonnière, un

peu du flanc du coteau les Hurtières puis passait sur l'autre rive pour se tenir en haut des cônes torrentiels de la Lauzière et éviter



d'Aiton à Epierre

jusqu'à Saint Rémy le lit boueux de l'Arc. Ensuite, elle subissait les caprices du relief, les divers verrous glaciaires ne facilitant pas son chemin, qui se continuait cahin caha jusqu'au col du Mont Cenis.

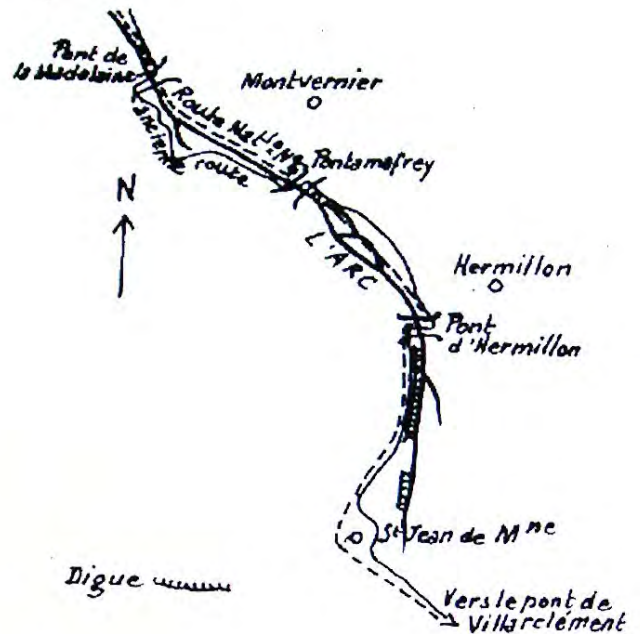


d'Epierre à la Chambre

l'ingénieur des ponts et Chaussées qui, en 1815 et 1816, ne cesse de manifester son inquiétude face à la dégradation de la route et des

ouvrages la protégeant. En particulier, dans la plaine, elle a été souvent établie sur une digue protégée par des jetées directement dans le lit de l'Arc. Négligence, mauvaise qualité des matériaux, digue et jetées se dégradent très vite et la route s'achemine vers son état primitif.

Le Gouvernement Sarde, qui vient de retrouver sa souveraineté sur



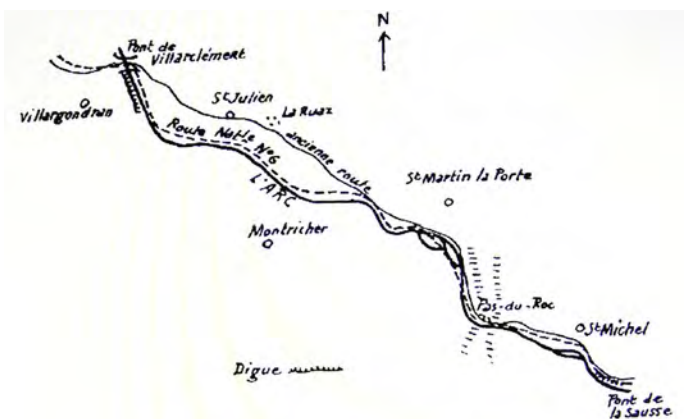
de la Chambre à Saint Jean

la Savoie, s'émeut de cet état de fait et envisage des travaux pour assurer viabilité et sécurité sur la route royale.

Vont commencer alors deux sagas parallèles entre l'Arc qui s'ingénie, épisodiquement, par ses colères que chacun connaît bien et les services de l'Etat Sarde qui, d'une part essaie d'entretenir et consolider les travaux napoléoniens et d'autre part de terminer le tiers de la route laissé pour compte en 1815.

Et quand on parle de sagas.....

L'Arc et ses affluents se manifestent violemment en 1817 (mars et juin), en 1819, en 1824, en 1834, en 1836 (mai, juin et novembre),



De Villarclement au pont de la Saussaz

en 1837 (juin et août), en 1846, en 1847, en 1848, en 1851, en 1852, en 1859.....

De 1815 à 1860, le torrent de Claret coupe la route 11 fois, celui du Rieu Sec 14 fois.

Parallèlement, les travaux suivent: 1817 à Saint Julien, la route est arrachée sur 717 mètres et il faut la rehausser d'un mètre. Entre

Epière et Argentine, on répare la jetée protectrice.
 En 1819, 10 kilomètres de route sont refaits entre Modane et les ponts de la Denise (les digues établies le long du rocher des Sorde-
 rettes ont disparu sur 70 mètres).
 En 1824, le Roi Charles Félix est en route pour visiter la Savoie. Du
 18 au 20 juillet, l'Arc grossi par des pluies diluviennes coupe la route



Du pont de la Saussaz à Modane

en cinq endroits sur 6000 mètres au droit de Saint Julien. Le cortège royal doit donc s'arrêter à Saint Michel jusqu'au 22 juillet où la route est provisoirement rétablie. (Le provisoire durera jusqu'en 1829 et les travaux de réfection ne seront terminés qu'en 1833). Impressionné par l'ampleur des dégâts, le roi accorda sur sa cassette privée une somme de 3500 livres pour la réparation des digues.
 En 1825, en plus des travaux entre le pont de Saint Martin la Porte et celui de Villarclément, on répare et consolide, afin de protéger la plaine des Plans, la digue de la rive gauche entre les ponts de Villarclément et de l'Echaillon.
 En 1827 est approuvé le projet d'endiguement depuis la Croix d'Aiguebelle jusqu'au confluent avec l'Isère. C'est du même coup l'accès à la Maurienne qui est facilité.
 En 1830, avec l'avènement de Charles Albert, les travaux vont s'accélérer. En 1831, rectification de la route à l'intérieur de Saint Jean: ouverture d'une rue dans le centre du bourg et construction d'une chaussée entre saint Jean et la digue d'Hermillon.
 En 1832, ouverture d'une route entre la Croix d'Aiguebelle et les marais d'Aiton.
 En 1835, diguement de la rive gauche entre les digues d'Aiguebelle et le pont d'Aiton.
 En 1836, rectification de la route sous le village de Francoz.
 En 1837, rectification de la route entre les digues d'Aiguebelle et la



De Modane à Termignon

rampe de la Croix d'Aiguebelle, et début des travaux entre le pont de la Praz et les Grandes Murailles pour rectifier le tracé sur 3070 mètres.
 En 1838, on adoucit les pentes très raides aux abords du pont de Saint Martin. On rectifie, sur 1888 mètres, la route entre le pont de la Denise et celui de la Broussonnière. On déplace la route entre la chaussée des Chavannes et celle d'Epière sur 7236 mètres.
 En 1845, rectification entre le pont d'Hermillon et le pied de la rampe de Pontamafrey.
 En 1846, rectification entre le pont de la Madeleine et le pied de la rampe de la Chambre.
 En 1849, rectification entre Aiton et Chamousset sur 4800 mètres et dernière rectification sur 2400 mètres entre le pont de Villarclément et celui d'Arvan.
 Ainsi, il a donc fallu un demi siècle pour que la route royale devienne, d'un mauvais chemin à peine praticable, une belle route

carrossable, ombragée en de maints endroits (ne cherchez pas les arbres, ils ont presque partout disparu, sacrifiés à la mémoire des automobilistes qui se sont tués en se jetant dessus!) et qui justifiait sa qualité de route royale puis de route nationale. Tout au long de la vallée, elle a abandonné les coteaux ou les marais pour tracer sa voie près de la rivière.
 Pour autant, les méfaits de l'Arc n'ont pas cessé et la route et lui ont continué depuis à faire « route ensemble ». Episodiquement, leurs ébats amoureux nous privent de communication, quelquefois de façon tragique comme en 1957 et les sagas évoquées plus haut continuent sans cesse.
 Le chemin tracé par les éléphants d'Hannibal, qui a vu passer migrations, invasions, déroutes, pèlerinages, départs en vacances, rois et manants reste « notre » route, celle qui personifie la Maurienne et qui fait d'elle la grande voie de l'Europe.

D'après « La Maurienne » du Chanoine Louis Gros.

D'Hermillon en Avignon:

Le destin du petit Benoit.

« Les traditions et quelques écrivains considèrent ce village (Hermillon) comme le lieu de naissance de Saint Bénézet, dit le petit Benoit, à cause de sa taille exigüe— quatre pieds et demi (135 cm?). Né au milieu du XIIème siècle, d'humbles cultivateurs, le petit Benoit se trouvait aux champs avec son troupeau lorsque survint une éclipse de soleil.
 Une voix l'appela trois fois et lui ordonna de quitter ses moutons et ses parents, d'aller à Avignon, et d'y bâtir un pont sur le Rhône. Par une révélation toute spéciale, il reconnut la voix de Jésus Christ, et se mit en route, n'ayant pour tout bien que trois oboles, ignorant même le chemin qui conduisait à Avignon; mais il était accompagné d'un ange, qui avait pris le costume et la figure d'un pauvre voyageur. Les hagiographes ont raconté les divers épisodes et les miracles qui signalèrent le voyage du jeune Savoyard, son arrivée en Avignon et ses travaux pour la construction de ce pont célèbre: entreprise plusieurs fois commencée, toujours abandonnée, finalement reconnue impossible à exécuter par les architectes du temps, sans l'intervention divine. »
 Ce texte du Baron Achille Raverat, daté de 1872, figure dans le « Guide de la Maurienne », de Marthe et Pierre Dompnier, édité en 1988. Un siècle séparant le texte de sa publication, il n'est pas certain qu'en 1988 il y ait eu à Hermillon des gens qui croient encore à cette jolie légende (aucun document d'époque ne peut étayer cette théorie). A fortiori, notre XXIème siècle ne véhicule plus ce genre de sonnettes, son matérialisme ne se nourrissant plus de belles images.



Sur le pont d'Avignon, on y danse on y danse.....
 Pourtant, tout y est -le berger de petite taille, l'éclipse de soleil, la voix de Jésus, l'ange incarné en voyageur— pour que le merveilleux

qui était le principal média de nos ancêtres soit bien présent. Il reste que le pont de Saint Bénézet, quoiqu'incomplet, est toujours là. Mais qui se souvient encore à Hermillon, du Petit Benoit?

Pierre Blazy.

Comment t'appelles-tu? C'est quoi ton nom?

Questions idéales pour faire connaissance, pour nouer une relation, pour établir un contact. Questions qui se posaient entre autres le jour de la rentrée des classes pour situer les inconnus avec qui l'on allait passer une année scolaire.

Si, de nos jours, il nous est facile de répondre à ces questions, il n'en a pas toujours été ainsi et nos lointains ancêtres n'avaient pas l'opportunité de décliner leur patronyme, pour la bonne raison qu'ils n'en avaient pas. Il fallait, bien sûr, désigner et personifier les individus, mais une seule appellation, non héréditaire, tenait ce rôle. L'origine en était diverse: particularité physique, notion géographique, métier, etc.,.....

Les romains importèrent en Gaule leur façon de se désigner, par un prénom, un nom et un surnom. Au Vème siècle, les invasions barbares permirent aux gaulois de retrouver leurs habitudes d'avant et de ne plus avoir qu'un nom.

D'origine germanique ou gallo-romaine, il est choisi dans la ligne paternelle ou maternelle, moins pour marquer une stricte hérédité qu'une appartenance à un groupe de familles alliées.

Mais au Xème siècle, face aux problèmes engendrés par un trop grand nombre d'homonymes (la démographie progressait), le nom individuel est peu à peu accompagné d'un surnom, lequel tend à devenir héréditaire. D'abord concentré parmi les familles nobles, ce phénomène s'est élargi à l'ensemble de la population au XIIème siècle. Ce surnom va être composé soit à partir d'une particularité physique, soit d'un métier, soit d'une identification géographique. Devenu héréditaire, il finira par devenir notre patronyme actuel, au long des modifications, altérations ou autres « massacres » qui vont le faire évoluer au fil des siècles. Ne soyons donc pas surpris des Blanc, Brunet, Meunier, Fabre, Dumoulin, Deléglise, Balmain, Berger, Blanchoz, Deschamps, Dufour, Duc, Dufrenoy.....la liste est inépuisable. Ils nous disent en tout cas qu'un au moins de nos ancêtres avait une particularité qu'il nous a léguée, fut-il bègue, Baron, blanc (de poil), bancroche ou Crésus. Et au bout du compte, la mosaïque de nos patronymes prouve, en plus d'une certaine richesse de la langue, la diversité de nos origines.

Du fait des différents apports –gaulois, romains, germaniques des IVème et VIème siècle-, on peut classifier les origines des patronymes en 30% latin, 34% vieux français, 21% germaniques, 3% gaulois, 2% grec et 3% hébraïque. On notera par ailleurs qu'un nom à consonance hébraïque ou germanique n'implique pas obligatoirement une telle origine. Basques et bretons ont aussi apporté leur lot de noms typiques.

A partir du XVème siècle, un long processus de fixation de ces noms de famille s'amorce. Le pouvoir politique s'y intéresse, règlemente l'utilisation des patronymes et en 1474 Louis XI interdit de changer de nom sans une autorisation royale.

En 1539, l'ordonnance de Villers Cotteret par François 1er rend obligatoire la tenue de registres de baptême par les curés, seule « administration en place dans tout le royaume (de France, ne perdons pas de vue que 1° la Savoie ne rendra le même texte obligatoire qu'à la fin du XVIème siècle, 2° si la France exige des registres en français, la Savoie ne s'alignera qu'en 1840) ».

Cette ordonnance est le plus ancien texte encore applicable de nos jours et instaure l'obligation du français à la place du latin dans la

rédaction des documents administratifs, dont les actes notariés dans lesquels on peut trouver des contrats de mariage, rédigés même pour les plus démunis ou les plus humbles. Ces documents donnent le plus souvent des précisions utiles sur les familles car ils contiennent presque toujours le nom des parents des époux et indiquent souvent de nombreux liens avec les cousins présents à la rédaction de l'acte.

L'ordonnance de Blois en 1579 (Henri III) ajoute la tenue de registres de mariages et des sépultures, celle de Saint Germain en Laye de 1667 impose la tenue d'un deuxième exemplaire à transmettre au greffe du tribunal pour la France, les curés savoyards transmettent à l'évêché..

Mais les documents établis après ces dates, de même que ceux qui les avaient précédés –car il en existait– sont souvent incomplets et les informations portées, date de naissance, de décès, sans parler des noms et prénoms des mariés ou des parents des nouveau-nés dépendent beaucoup de la rigueur du curé dans le respect de ses obligations. Peut nous surprendre également leur propension à « latiniser » les patronymes (a molina, Dumoulin; ab ecclesia, Deléglise) qui nous fait souvent chercher un nom qui ne figure pas dans le « panel » de la commune sur laquelle on travaille.

Au cours des XVIème et XVIIème siècles, les informations sont de plus en plus nombreuses, les registres des mariages indiquent les noms et prénoms des parents des mariés (toujours en France!). En Savoie, jusqu'à la fin du XVIIIème, on trouve encore des actes de baptême où la mère est seulement indiquée par son prénom. Les diverses épidémies nous valent des pages entières d'actes de décès où les défunts ne figurent que sous leur prénom et nom, sans filiation.

La Révolution française, par le décret du 20 septembre 1792, crée l'Etat Civil géré par l'Etat et tenu à la mairie de chaque commune. Les communes récupèrent alors les registres paroissiaux utilisés comme base d'information et la loi du 6 fructidor de l'an II (23 août 1794) interdit de porter d'autre nom et prénoms que ceux inscrits à l'état civil.

En 1870, l'apparition du Livret de Famille fige définitivement l'orthographe de tous les patronymes. Il est ensuite régulièrement enrichi. La loi du 17 août 1897 prévoit l'inscription de la date, du lieu du mariage et du conjoint en marge de l'acte de naissance de chaque conjoint (c'est ce que l'on appelle les « mentions marginales »).

Le 28 octobre 1922, on rajoute la date et le lieu de naissance des parents dans l'acte de naissance des enfants.

Le 29 mars 1945, c'est au tour des dates et lieu de décès en marge de l'acte de naissance du défunt.

Enfin, depuis 1803, les actes sont regroupés par commune, type d'actes et ordre alphabétique et constituent les tables décennales, précieux documents pour les généalogistes.

D'après un texte paru dans le « Courrier du Retraité » relevé par Maxime Vinit.

Pour s'inscrire, se renseigner, une seule adresse:
MAURIENNE GENEALOGIE
312 Rue des Murgés
73870 Saint Julien Mont Denis
jean-marc.dufrenoy@laposte.net

Excuses

Toutes nos excuses à Francis Tracq à qui, dans le dernier numéro de MG Infos, nous avons volé la paternité de l'article « Histoire de BD » au bénéfice de Désiré Marcellin.